

RÉFORME DU DROIT DES OBLIGATIONS

ON S'ETAIT DIT RENDEZ-VOUS DANS 10 ANS

9h00 - Mot d'accueil : Jean-Baptiste Perrier, Agrégé des facultés de droit, Doyen de la faculté de droit d'Aix-Marseille Université

9h10 - Propos introductifs : Tarik Lakssimi, Agrégé des facultés de droit, Chef du département de la recherche à l'École nationale de la magistrature - Thomas Lyon-Caen, Président de l'Ordre des Avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation

Première partie – Un droit inspiré

Thème 1 : Les sources de l'inspiration

9h30 - Le droit comparé : Denis Mouralis, Agrégé des facultés de droit, Professeur à Aix-Marseille Université

9h45 - La morale et l'éthique : Pauline Rémy-Corlay, Agrégée des facultés de droit, Avocat aux Conseils

10h00 - Questions de la salle

Thème 2 : Les fruits de l'inspiration

10h15 - N'est pas Portalis qui veut : de quelques déficiences de la codification : Pierre-Yves Gautier, Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'Université Panthéon-Assas

10h30 - La révision pour imprévision : Philippe Stoffel-Munck, Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne

10h45 - Le contrat d'adhésion : Thierry Revet, Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'École de droit de la Sorbonne

11h00 - Questions de la salle

11h15 - Pause café

Deuxième partie – Un droit libéral ?

Thème 1 : Un droit efficace ?

11h45 - Que reste-t-il du droit de faire de bonnes affaires ? Dina Dia, Maître de conférences à l'Université Savoie-Mont-Blanc

12h00 - Que reste-t-il de la sécurité juridique ? Dimitri Houtcieff, Agrégé des facultés de droit, Doyen de la faculté de droit d'Evry

12h15 - Questions de la salle

Thème 2 : Un droit du plus fort ?

12h30- Unilatéralisme et prérogatives contractuelles : Léa Molina, Agrégée des facultés de droit, Professeur à l'Université du Mans

12h45 - Unilatéralisme et sanctions de l'inexécution : Thomas Genicon, Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'Université Panthéon-Assas

13h00 - Questions de la salle

13h15 - Déjeuner libre

Troisième partie – Un droit d'avenir ?

Thème 1 : Un droit commun ?

14h30 - La concurrence endogène : Laura Vitale, Agrégée des facultés de droit, Professeur à l'Université de Lille

14h45 - La concurrence exogène : Sandrine Tisseyre, Agrégée des facultés de droit, Professeur à l'Université Toulouse I – Capitole

15h00 - Questions de la salle

Thème 2 : Un droit moderne ?

15h15 - Les contrats électroniques : un rendez-vous manqué ? Thibault Douville, Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'Université de Caen

15h30 - Conservatisme ou révolution ? Laurent Aynès, Agrégé des facultés de droit, Professeur émérite de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

15h45 - Vin nouveau et autres neuves : à la recherche du contenu du contrat : Frédéric Dournaux, Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'Université d'Orléans

16h00 - Questions de la salle

Thème 3 : Un droit pour les hommes, façonné par les hommes

16h30 : Table ronde

Le juge du droit : Carole Champalaune, Présidente de la première chambre civile de la Cour de cassation

Le juge des activités économiques : Patrick Sayer, Président du Tribunal des activités économiques de Paris

La directrice juridique : Stéphanie Smatt Pinelli, Directrice juridique Broadcom

L'avocat aux Conseils : Alain Bénabent, Agrégé des facultés de droit, Avocat aux Conseils

17h00 - Propos conclusifs : Louis Thibierge, Agrégé des Facultés de Droit, Professeur à Aix-Marseille Université